

## L'ACP

16 May 2012 - 23 : 22

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">L'ACP </span>

<b><i><span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) est l'organe de supervision de la banque et de l'assurance. <span> </span></span></i></b>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">Créée par l'ordonnance du 21 janvier 2010 et installée en mars 2010, l'ACP est issue du rapprochement entre les autorités d'agrément (CEA et CECEI\*) et de contrôle (Commission bancaire et ACAM\*\*) des secteurs de la banque et de l'assurance. </span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">Sa création répond à l'objectif de mise en place <b>d'une autorité de supervision forte</b>, disposant d'une vision globale du secteur financier (banque et assurance). </span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR"> </span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">L'ACP est <b>chargée de l'agrément et du contrôle des établissements bancaires et des organismes d'assurance.</b></span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">Sa mission principale est de <b>veiller à la préservation de la stabilité financière et à la protection des clients</b> des banques, des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurance.<span> </span></span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">Elle représente également, dans son champ de compétence, la France au niveau des instances internationales. </span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR"> </span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">L'ACP est une <b>autorité indépendante</b>, adossée à la Banque de France. </span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR"> </span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">Son organisation et son fonctionnement ont pour objectif d'assurer la mise en œuvre de toutes les<span> </span>compétences nécessaires à la réalisation de ses missions, garantissant réactivité, efficacité et cohérence de la prise de décision. </span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR"> </span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">Près de 1 000 agents sont ainsi mobilisés au sein de l'ACP pour garantir le bon fonctionnement du système de contrôle français. </span>

<span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR"> </span>

<span style="font-size: 10pt; font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">\*Comité des entreprises d'assurance et Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement</span>

<span style="font-size: 10pt; font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">\*\* Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles </span>

<i><span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR"> </span></i>

<i><span style="font-family: "Arial","sans-serif";" lang="FR">« Désormais, avec l'ACP, nous disposons

en France d'un dispositif institutionnel de pointe adapté aux défis majeurs que rencontre aujourd'hui le monde de la régulation financière

Christian Noyer, Gouverneur de la Banque et Président de l'ACP.